



FORUM NEWS

N° 14 - Septembre 2010

FORUM EUROPEEN
DES FEMMES

ASBL

OBSERVATOIRE EUROPEEN SUR LA FEMME, LA FAMILLE ET LE TRAVAIL
DANS LA SOCIÉTÉ ACTUELLE

www.forum-europeen-des-femmes.eu

Av. de Broqueville, 272, boîte 16, 1200 Bruxelles

info@forumEUfemmes.eu

EDITORIAL

L'agenda de la rentrée parlementaire s'annonce riche en événements et en opportunités de participation citoyenne. De la remise en route de l'intergroupe Famille à la grande conférence de la présidence belge organisée au Palais d'Egmont sur la dimension familiale des politiques européennes, en passant par la troisième édition du Forum démographique, le programme du Forum Européen des Femmes promet d'être intense. Ne manquez pas de consulter notre agenda.

Passant du programme au bilan, l'été nous a également réjouis. Le cœur de notre travail s'est concentré sur la Family Platform, aux travaux de laquelle nous avons participé avec grand intérêt. Nous vous faisons aussi partager nos heureuses découvertes et rencontres, un rapport très clairvoyant de Luca Vo-

lonté au Conseil de l'Europe sur l'importance de la cohésion familiale, une recherche audacieuse sur l'organisation du temps de travail, et notre interview d'Anne-Claire de Liedekerke, présidente du Mouvement Mondial des Mères Europe, qui offre un avant-goût des résultats de la « Grande enquête européenne des mères ».

Vous retrouverez également le message que vous avez entendu dans la conférence d'Anne-Sophie Parent, présidente d'AGE Platform Europe, sur la solidarité entre les générations. Et l'invitation à notre prochaine conférence sur le modèle suédois de politique familiale – une occasion à ne pas manquer - ce 3 novembre au cœur du quartier européen. Prochain rendez-vous d'ici peu, avec plus d'échos de la présidence belge et du réveil de l'Europe en faveur de la famille.

Colette de Lichtervelde

TABLE DES MATIERES

ACTUALITÉ DANS L'UNION EUROPÉENNE	3
FamilyPlatform, "Research on family and family policies in Europe » (Conférence de Lisbonne 26-28 mai '10).....	3
Investir dans la cohésion familiale.....	5
Votre point de vue sur l'Europe	7
L'union européenne amorce un débat public sur l'avenir des retraites	7
Consultation sur la communication sur les droits de l'enfant.....	8
Présidence belge du conseil de l'Europe: programme.....	8
RENCONTRE.....	9
Les hommes politiques devraient plus faire parler les mères	9
DEBAT AU FORUM EUROPEEN DES FEMMES	11
Age platform Europe: une nouvelles vision de la société.....	11
Invitation: « Lessons learned from Swedish family policies	13
NOUS FAISONS ECHO	14
Tasks, not time: une nouvelle conception susceptible de révolutionner le monde du travail	14
LE FORUM EUROPEEN DES FEMMES.....	16
Le Forum Européen des Femmes.....	16
Comment nous soutenir ?.....	16

Family platform

"Research on families and family policies in Europe"

Conférence de Lisbonne - 26-28 mai 2010



Lisbonne a accueilli pendant trois jours la conférence "Research on families and family policies in Europe" qui a réuni des associations familiales, des représentants de la société civile, des instituts d'investigation et des universités sous le patronage de la Direction Générale Recherche de la Commission européenne.

Trois jours pour discuter de politique familiale, cette fois avec la société civile, dans le cadre de "FamilyPlatform", forum de dialogue qui réunit neuf universités et trois associations, notamment la Coface, Confédération des Organisations Familiales de l'Union Européenne, et le Mouvement Mondial des Mères. (voir

également notre article dans le Forum News n°13: [Family Platform – Journée d'information organisée par la COFACE](#)) Le but était de mettre en évidence les domaines de recherche où nous manquons de données et qui pourraient former la base des politiques européennes concernant la famille dans les prochaines années. Ainsi les apports scientifiques, politiques et sociaux des différents membres contribueront-ils à améliorer le bien-être des familles.

Les travaux ont été marqués par un rythme intense et un dialogue permanent entre les 140 participants, en séance plénière ou en petits groupes. Les repas partagés autour de la cuisine portugaise et un agréable es-

pace de travail, offert par l'ISC, "Instituto de Ciências Sociais" de l'université de Lisbonne, partenaire du forum, ont contribué à la convivialité de l'événement.

Chaque partie prenante a apporté sa plus-value : les universités, la pensée sur le phénomène familial, et les associations, la connaissance de la réalité familiale dans le concret du quotidien, la Commission européenne suivant attentivement les échanges de vues et tirant le bilan.

Quelques penseurs du monde universitaire extérieur à l'Union européenne ont apporté leur contribution à la discussion. Le **professeur Jean Kellerhals** de l'Université de Genève, dans un exposé intitulé "Changes in family

life - issues for public policies", a montré l'énorme fossé qui existe entre la "société du désir" où les enfants sont élevés et la société du travail, rythmée par la concurrence et le calcul.

Particulièrement intéressant a été l'exposé du professeur **Gordon Neufeld**, de l'"University of British Columbia" au Canada, sur l'importance des parents pour l'équilibre affectif et émotionnel des enfants dans une société qui laisse l'éducation aux experts professionnels. Le représentant de l'ONU a apporté sa vision à l'échelle globale du phénomène familial.



Parmi les interventions venues de l'UE, celle du suédois **Jonas Himmelstrand** a suscité un grand intérêt, par l'éclairage inhabituel dans lequel il a situé le système éducatif de son pays. Très approfondi a été le rapport sur famille et medias présenté par la "London School of Economics".



Les conclusions ont été multiples. Certains auraient aimé voir approcher la famille sous une perspective moins sociologique ; de fait, il est plus important d'écouter les familles que de théoriser.

Une conclusion finale a remporté l'accord de tous: l'intérêt des universités et du monde politique de l'UE pour la famille - toujours envisagée dans le contexte du travail – va croissant.

Au point qu'on pourrait dire que la politique familiale est devenue l'une des politiques centrales de l'Europe d'aujourd'hui. Les sondages d'opinion européens montrent que les affaires directement liées aux questions familiales sont aujourd'hui prioritaires dans la vie des européens.

La chute démographique, les changements de structures familiales et leur impact sur la société, leur influence sur les personnes dans les domaines psychologique et émotionnel, portent à réfléchir. Certes la politique familiale n'est pas de la compétence directe de l'Union européenne, néanmoins l'UE prend des décisions qui touchent indirectement les familles sur des sujets comme la conciliation entre vie familiale et professionnelle, le système des pensions, la flexibilité des horaires de travail, la question démographique, entre autres.

Pour la Direction Générale Recherche, celle qui a lancé l'événement de Lisbonne, il est important de voir la famille dans une perspective scientifique afin de renforcer le dialogue de toutes les parties prenantes et d'améliorer leur bien-être.

Maria do Rosário Mckinney



RESEARCH ON FAMILIES AND FAMILY POLICIES IN EUROPE

A CRITICAL REVIEW

CONFERENCE
TO BE HELD ON
25 - 27 MAY
AT ICS - INSTITUTE
FOR SOCIAL SCIENCES,
UNIVERSITY OF LISBON

SOCIAL PLATFORM
For the wellbeing of families
in Europe, today and tomorrow
<http://www.familyplatform.eu>



D'autres articles à propos de la Family Platform :

- Veuillez trouver le [statement](#) du Forum Européen des Femmes à la conférence de Lisbonne. Il s'agit donc de la participation officielle du Forum au débat de Lisbonne.
- Nous publions également le [commentaire](#) général sur la conférence envoyé au consortium Family Platform à la demande de celui-ci.
- Enfin, sur le site de [Family Platform](#) vous trouverez 8 rapports sur différentes thématiques faisant l'état des lieux des recherches actuelles sur la famille. Nous avons été invités à commenter ces rapports et à poser de nouvelles questions, **notre participation** est également disponible sur le site de [Family Platform](#).

Investir dans la cohésion familiale



Investir dans la cohésion familiale, tel est le projet de Luca Volontè (Italie, groupe PPE), membre de l'Assemblée parlementaire du **Conseil**

de l'Europe. Voici, brièvement présenté, le rapport débattu et adopté à l'unanimité le 27 avril 2010 à Strasbourg et intitulé : *investir dans la cohésion familiale en tant que facteur de développement en temps de crise*.

Ce rapport encourageant promeut une politique prenant en compte chacun des membres de la famille ; d'actualité, il pose de vraies questions et propose des solutions attachées à ce qu'est la réalité familiale et soucieux de la préserver.

La crise économique actuelle a sans aucun doute créé un environnement social généralement défavorable pour la plupart des familles en Europe. L'évolution démographique, la faible natalité, le vieillissement de la population et le taux d'activité croissant des femmes sont quelques-uns des facteurs qui incitent les sociétés à **investir dans le capital humain en adoptant des politiques familiales dynamiques**.

L'Assemblée parlementaire reconnaît que la famille constitue une force pour affronter les aléas de la vie et considère la famille comme une ressource essentielle pour la reprise de l'économie, en particulier dans les contextes difficiles et les périodes de changement. Créatrice de richesses, la famille est un facteur de développement. **La cohésion de la famille est source d'innombrables valeurs spirituelles et avantages matériels** qui sont souvent tenus pour acquis, comme la paix, la stabilité, la cohésion et la solidarité, l'éducation des enfants, les services informels et d'assistance, les soins, la liberté et la responsabilité, le bien-être, l'épargne, la stabilité économique ou la solidarité entre les générations.

Le rapport, qui propose aux Etats membres de réfléchir à différentes mesures concrètes en vue de favoriser la cohésion familiale, est complété par ce qu'on appelle « *l'exposé des motifs* ». Dans cette partie, que nous conseillons vivement de lire, le rapporteur aborde le cœur de son rapport, c'est-à-dire la cohésion familiale.

En introduction, il rappelle l'importance de la famille pour la société et traite de la question de la restructuration de la famille en Europe, identifiant les changements et nouveaux défis ; il avance quelques prévisions sur le futur de la famille en Europe. Il insiste particulièrement sur **l'importance de la qualité des relations familiales, conjugales et parentales**, invitant à soutenir le capital social familial.

Un premier chapitre décrit brièvement les différentes voies nationales et l'émergence de nouveaux modèles de politiques familiales, par exemple les modèles suédois, français, russe... Dans ce contexte, le rapporteur traite de la **difficulté à observer les effets causaux des politiques sur la vie de famille**, tant les facteurs d'influence sont nombreux (politique de l'emploi, mesures fiscales, culture ambiante, etc.).

Il dit également être conscient de nombreux problèmes qui découlent de ***l'incohérence et des contradictions grandissantes entre les objectifs politiques***, par exemple :

- la contradiction entre les mesures visant à inciter davantage de femmes à participer à la **vie active** et celles qui cherchent à infléchir la courbe de natalité et à encourager la **maternité** ;
- la **promotion d'emplois à temps plein** comme idéal à atteindre malgré les signes manifestes d'un désir des parents, particulièrement de la mère, **de rester à la maison** auprès des enfants ;
- « *la montée d'un workfare* » (système d'allocation subordonné à un emploi sur le marché du travail) favorable aux mères mais qui *bien qu'elle soit présentée comme « adaptée aux familles » est en fait « adaptée au travail »*, le principal objectif étant de rendre les mères plus

disponibles pour travailler. Ce qui entraîne également le manque de reconnaissance du travail informel ;

- **l'individualisme et le « genderisme »** qui, au lieu de « prendre en compte la famille comme un lien social et d'en faire une cible à part entière » ont tendance à considérer l'individu comme étant sans relation, sans lien, comme sorti de son contexte réel. Conçus pour respecter le rôle que les théories du genre attribuent à l'homme et à la femme, et marquées par l'individualisme qui en découle, ces dispositifs politiques ne sont pas en mesure d'envisager la famille comme un tout à favoriser et protéger comme tel.



Luca Volontè (Italie, groupe PPE), lors de son élection à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Un autre chapitre parcourt rapidement l'impact de la crise sur les familles, scrutant les réactions politiques et tirant des leçons du passé.

Au vu de l'état des lieux établi par ces deux chapitres, afin de pallier à ces divers problèmes, le rapporteur « appelle à concevoir une vision différente de la famille [...] », et consacre un chapitre à « la valeur ajoutée des relations familiales ». « Selon le rapporteur, l'élément déterminant dans une famille est la qualité des relations entre ses membres et entre ces derniers et la société. La façon dont les membres de la famille se conduisent les uns envers les autres, avec ou sans esprit de générosité, confiance, réciprocité, entraide, altruisme, égalité, génère ce que l'on peut appeler la « subjectivité familiale » et influence considérablement l'exercice par la famille de ses fonctions sociales. » On trouvera dans ce chapitre la description de quatre types de fonctions essentielles « remplies par la famille, et qui intéressent autant ses membres que la société ». Au cœur de ce développement, des exemples issus de recherches, dont celle du P. Amato et al., *Alone Together*, Harvard University Press, 2008, démontrent l'importance de la stabilité des liens. En voici quelques-uns :

- **les couples stables** ont généralement des revenus plus élevés, sont moins confrontés au risque de pauvreté et accumulent plus de richesses. Ils sont plus heureux, moins sujets à la dépression et au suicide et vivent plus longtemps ;



- les personnes divorcées jouissent d'un bien-être physique et affectif moindre que les personnes mariées ; **la séparation des parents est associée à une série de conséquences néfastes pour les enfants** durant l'enfance, l'adolescence et même l'âge adulte ;
- le mode d'interaction des parents avec leurs enfants (**le style de parentalité**) et la qualité de leurs relations semblent avoir plus d'importance pour l'épanouissement des enfants qu'une activité professionnelle des femmes entraînant la diminution du temps qu'elles peuvent passer avec eux ;
- des **journées de travail trop longues** et le surmenage peuvent concourir à la **dégradation** de la qualité de la relation et de la parentalité, pour les hommes comme pour les femmes ;
- à quelques exceptions près, **le comportement de l'adolescent**, et le niveau éducatif scolaire et la situation professionnelle ultérieurs, sont étroitement liés aux relations nouées durant la petite enfance.

Finalement, Luca Volontè estime que la qualité des relations internes à la famille fait diminuer la nécessité de recourir à l'intervention des services publics et sociaux, dont les coûts ne cessent d'augmenter. Mieux vaudrait prévenir que guérir... « **C'est pourquoi les politiques publiques ont de plus en plus pour objectif de consolider les familles et d'augmenter le pourcentage d'enfants élevés dans des familles biparentales solides** ».

Retrouvez le rapport complet et celui du débat du 27 avril 2010 à Strasbourg en cliquant [ici](#). Vous trouverez également en dernière page du rapport la liste des membres de la commission des questions sociales, de la santé et de la famille qui ont voté ce projet de résolution le 11 décembre 2009. Nous rappelons que l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a adopté le document à l'unanimité le 27 avril 2010.

Colette de Lichtervelde

Votre point de
vue
sur l'Europe



« Votre point de vue sur l'Europe »

Le site **Votre point de vue sur l'Europe**, géré par la Commission européenne, offre un accès centralisé à un vaste éventail de consultations, de discussions et d'autres outils qui vous permettront de participer activement à l'élaboration des politiques de l'UE.

http://ec.europa.eu/yourvoice/index_fr.htm

« L'Union européenne amorce un débat public sur l'avenir des retraites »

Une occasion de donner votre avis sur la question des retraites, en participant à la consultation sur le Livre Vert *Vers des systèmes de retraite adéquats, viables et sûrs en Europe*.

Dans tous les États membres, le vieillissement de la population pèse considérablement sur les régimes de retraite existants, et la crise financière et économique n'a fait qu'augmenter cette pression.



Lors de la présentation du document de consultation, László Andor, commissaire européen à l'emploi, aux affaires sociales et à l'inclusion, soutenu sans réserve par les commissaires Olli Rehn (affaires économiques et monétaires) et Michel Barnier (marché intérieur et services), a déclaré: «En Europe, il est prévu que le nombre de personnes retraitées double d'ici 2060 par rapport au nombre de personnes qui financent leurs retraites: la situation actuelle n'est tout simplement pas viable. Pour y remédier, il est nécessaire de se pencher attentivement sur l'équilibre à atteindre entre la durée de la vie professionnelle et celle de la retraite.»

La Commission européenne a ouvert le 7 juillet 2010 un débat public dans toute l'Europe sur l'avenir des retraites. Le document de consultation, le Livre Vert, pose une série de questions invitant l'ensemble des parties intéressées à partager leurs vues, leurs avis et leurs idées sur la manière de rele-

ver le défi des retraites et sur la façon dont l'UE peut contribuer à la mise en œuvre des solutions.

Chacun est invité à participer à la consultation. Que vous soyez expert ou citoyen, votre point de vue intéresse l'Union européenne. Notez qu'il n'est pas obligatoire de répondre à l'entièreté de la consultation, dès lors si certains points vous sont plus familiers que d'autres, cela ne pose pas de problème. *La consultation durera quatre mois (elle s'achèvera le 15 novembre 2010), au cours desquels toute personne s'intéressant au sujet pourra soumettre son point de vue par l'intermédiaire d'un [site web](#) destiné à cet usage.* La Commission s'engage à analyser toutes les réponses.



<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&catId=89&newsId=839&furtherNews=yes>

Si vous désirez nous faire part de votre point de vue sur la question, veuillez contacter: Colette de Lichtervelde
c.delichtervelde@forumeufemmes.eu

Consultation sur la Communication sur les droits de l'enfant



La Commission européenne a lancé en juin une consultation publique sur une nouvelle stratégie européenne relative aux droits de l'enfant. Les réponses seront utilisées pour déterminer comment l'Union peut, dans ses actions, promouvoir ces droits. La consultation couvre des questions telles que l'accès à la justice adapté aux enfants, la violence envers les enfants, la pauvreté parmi les enfants

et la participation des enfants. La Commission publiera un rapport synthétisant les contributions reçues. Elle en utilisera les résultats lors de la rédaction d'une nouvelle communication sur les droits de l'enfant, destinée à couvrir la période 2011-2014.

Le Forum Européen des Femmes a participé à

la consultation, répondant principalement à la

question *Quels autres sujets pensez-vous qu'il serait nécessaire de traiter dans le cadre de la stratégie européenne des droits de l'enfant et pourquoi?*

Nous avons proposé six sujets à considérer, tels que la conciliation entre la vie

familiale et la vie professionnelle, la revalorisation du travail des mères, la protection

de la responsabilité parentale... Nous vous invitons à lire notre réponse

complète [ici](#).

Page consacrée aux droits de l'enfant sur le site de la Direction Générale Justice, liberté et sécurité :

http://ec.europa.eu/justice/policies/children/policies_children_intro_en.htm#



Présidence belge du Conseil de l'UE

Présidence belge du conseil de l'Europe: Programme

Après l'Espagne, la Belgique prend la présidence de l'UE du 1er juillet au 31 décembre 2010. Le programme de la présidence, dont la version complète est disponible [ici](#), aborde dans son chapitre « Emploi » deux points qui nous intéressent spécialement :

- face aux mutations démographiques, la Présidence belge souhaite promouvoir un pacte *Work and ageing society* en adoptant des conclusions sur de nouveaux modes de gestion de la carrière et en identifiant les niches d'emplois créées par le vieillissement démographique (white jobs) ;
- sous la Présidence belge, le Conseil veillera à poursuivre les travaux sur la proposition de directive concernant la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail.

A l'occasion de la Présidence, plusieurs événements et conférences sont organisés à Bruxelles et en Belgique, notre [agenda](#) vous en propose une sélection.

Colette de Lichtervelde

RENCONTRE

Les hommes politiques devraient plus faire parler les mères !

C'est ce que nous affirme **Anne-Claire de Liedekerke**, présidente de la Délégation européenne du **Mouvement Mondial des Mères**, dans l'interview qu'elle nous accorde entre deux sessions de Family Platform, l'ambitieux projet de recherche sur la famille lancé par la Commission européenne que nous vous avons présenté dans le Forum News n° 13.

(<http://www.forum-europeen-des-femmes.eu/wordpress/wp-content/uploads/2010/06/Forum-News-13.pdf> p. 1. Voir aussi le site lui-même : <http://www.familyplatform.eu>)

Rappelons que le but en est d'identifier les domaines sur lesquels manquent des données qui pourraient former la base des futures politiques familiales. Nos sociétés sont confrontées à de graves problèmes de délinquance, de violence, de pauvreté... Alors que les politiques sociales cherchent à y remédier, les politiques familiales vont bien plus loin, en permettant de prévenir bonne partie des difficultés.



MMM Europe est une ONG dont la mission est de valoriser le rôle des mères dans la société et auprès des institutions européennes.



Anne-Claire de Liedekerke,
présidente de la Délégation
européenne du MMM

La femme promotrice de la paix

A la fois organisation parapluie regroupant 64 associations de mères de 40 pays, et association créant ses propres activités dans certains d'entre eux, le MMM – qui jouit d'un statut consultatif général auprès de l'ONU - reconnaît et promeut de longue date le rôle des mères comme promotrices de la paix et de la cohésion sociale dans le monde. Témoin l'activité du MMM France « Les mères parlent aux maires »: dans des banlieues chaudes, un groupe de mères a travaillé en collaboration avec les autorités locales pour identifier les problèmes de sécurité et mettre en œuvre des solutions impliquant des mères du quartier, cf. http://www.mmmfrance.org/fic_pdf/securite_quartiers.pdf

How do you measure love ?

L'initiative européenne Family Platform instaure une nouveauté primordiale, en associant aux chercheurs académiques des organisations familiales qui leur apportent l'expérience du terrain. Là où la mère souligne que la dimension fondamentale de la famille est l'amour, peut-être le chercheur interloqué va-t-il lui rétorquer : « But how do you measure love ? » D'où l'intérêt du MMM Europe de mettre au programme de la conférence de Lisbonne de mai dernier (cf. p. 3 de ce Forum News) un atelier sur les relations et le bien-être dans la famille.

La grande enquête européenne des mères

Dans le cadre de Family Platform, le **MMM Europe** a lancé un projet d'envergure : une large enquête par internet sur ce que souhaitent les mères. Les réponses au questionnaire ont afflué par milliers, provenant de toute l'Europe, et l'analyse en sera publiée prochainement. Ce n'est pas seulement le contenu qui compte, souligne Anne-Claire de Liedekerke, mais aussi la démarche elle-même. Qui détermine habituellement les politiques familiales? La classe politique. Dans ce cas-ci, ce sont les mères elles-mêmes qui transmettent quelles politiques souhaitent les familles ; la démarche part de la base : *bottom-up* au lieu de *top-down*, et c'est le mou-



vement qu'il faudrait généraliser, nous avons là toute une tournure d'esprit à changer.

Un dépouillement des premières réponses permet déjà de dégager des lignes générales, et en tout premier lieu que les mères ont beaucoup en commun, au milieu de la diversité de cultures, de milieux, de religions... Partageant les mêmes désirs pour leurs enfants, elles représentent un énorme facteur de cohésion sociale à prendre en compte.

Prendre en compte la dimension émotionnelle

Trop souvent, les politiques familiales s'axent principalement sur les résultats économiques. Mais pour l'équilibre et le bien-être des personnes comptent aussi, et comment ! les facteurs émotionnels. La stabilité du couple, la transmission des compétences parentales, les relations de conjugalité et de parentalité, à titre d'exemple, jouent un rôle primordial pour les personnes et pour les familles. C'est ce que soulignent les prix Nobel Joseph Stiglitz – dans le rapport du même nom – et Amartya Sen, en réclamant de nouveaux indicateurs pour les statistiques, et en particulier un indicateur de développement humain.

En tant que mères, les femmes ont beaucoup à dire ! Merci à Anne-Claire de Liedekerke et au MMM de les aider à en prendre conscience. De notre côté, nous continuerons à informer sur la grande enquête des mères et sur Family Platform. Et à encourager chaque femme à donner son avis : n'oubliez pas que nous sommes là pour le relayer...



DEBATS AU FORUM EUROPEEN DES FEMMES

Age Platform Europe: une nouvelle vision de la société



« La solidarité entre les générations commence dans la famille », soulignait le 17 juin Anne-Sophie Parent, directrice d'AGE Platform Europe, pour le public du Forum Européen des Femmes. Cette dimension se situe au cœur des actions de la plate-forme en faveur des quelques 150 millions de personnes âgées, de 156 associations différentes, qu'elle représente auprès de l'UE.

Le dialogue avec les institutions européennes

En ses neuf ans d'existence, la plate-forme a acquis pignon sur rue, au point d'être consultée par la Commission européenne avant la mise en chantier de toute mesure sur l'emploi, la santé, la discrimination, la pauvreté, l'urbanisme... Et de se faire écouter ! Alors que les groupes d'intérêt cherchent habituellement à défendre leur position et leurs privilèges face au reste de la société, de cette logique de concurrence, AGE a su faire passer le dialogue à une logique de coopération. En effet les seniors ne s'inquiètent pas seulement d'eux-mêmes, mais aussi de leurs enfants ou de leurs petits-enfants. Les politiques ont un impact sur l'ensemble de la population : il faut donc amener les différents groupes d'âge à chercher ensemble une vision commune, une nouvelle vision, de la société.



Promouvoir une vision commune de la société

D'où l'initiative d'AGE, de s'adresser à... douze ONG, pas une de moins, pour leur proposer de lancer ensemble une **Journée européenne de la solidarité entre les générations**, le 29 avril de chaque année. Ont collaboré au projet: des ONG et fédérations d'associations de familles, de jeunes, de protection de l'enfance, de mutualités, de lutte contre la pauvreté... bref de pratiquement toutes les composantes de la société. Cette année a vu la deuxième édition de la journée, qui donne lieu à toutes sortes d'initiatives plus sympathiques les unes que les autres : tutorat ou mentorat, écoles des devoirs, associations de quartiers, journées des voisins... En ce

temps de crise où la demande est forte, elles contribuent à recréer le tissu social. Remarquons au passage que 2012 sera très probablement l'année européenne non seulement du vieillissement actif, mais aussi de la solidarité entre les générations : grâce au travail, entre autres, d'AGE, le commissaire Andor – qui préside à l'emploi et aux affaires sociales – prend conscience de l'importance de cette dimension.

La solidarité entre les générations, une perspective clé

Solidarité intergénérationnelle : la couleur était annoncée dès le titre de la conférence. La question est plus que jamais à l'ordre du jour, à un moment où l'allongement de la vie fait coexister quatre générations, où les naissances diminuent de façon frappante, et où le poids va croissant sur les épaules des jeunes grands-parents. Ils réduisent leur temps de travail – et donc le montant de leur retraite – pour soigner une personne âgée, ou pour garder leurs petits-enfants et permettre ainsi de se lancer à leurs enfants... sur qui, un peu plus tard, ils devront à leur tour « peser ». Juste retour des choses ?

L'enjeu est important, votre point de vue sur la question nous intéresse : info@forumEUfemmes.eu

Attention, donc, à la génération sandwich, sur laquelle pèse



aussi une double charge financière. Là où la crise a fait baisser l'aide accordée aux personnes âgées, ce sont surtout les femmes de quarante-cinq ans et plus qui prennent le relais pour soigner leurs parents, d'où des problèmes s'enchaînant sur le long terme, avec la perte de bras uti-

les pour faire tourner l'économie. Ainsi la tâche d'AGE est-elle aussi de montrer à l'Union Européenne que la conciliation entre vie familiale et professionnelle ne concerne pas seulement les familles avec de jeunes enfants et les congés parentaux, mais aussi les familles qui vieillissent. Notons au passage que le débat est ouvert sur le statut des personnes qui prennent soin – care – de membres de leur famille, nous en avons parlé récemment :

<http://www.forum-europeen-des-femmes.eu/wordpress/wp-content/uploads/2010/06/Forum-News-13.pdf>.

Les seniors ont à leur arc bien des cordes qu'ils n'utilisent pas assez, nous apprend Anne-Sophie Parent. Des enquêtes montrent qu'un quart seulement de ceux qui souhaiteraient s'engager dans des activités de bénévolat y parviennent effectivement. Un des buts de 2011, année européenne du volontariat, est de les y aider... et de permettre à tout le monde de créer une société où tous les âges sont solidaires. Impossible d'épuiser en si peu de temps la richesse de l'action d'AGE. Les brochures éditées par la plate-forme¹ fournissent une mine d'idées, de perspectives et d'exemples d'initiatives, et sont téléchargeables : www.age-platform.eu

Mais nous retiendrons tout spécialement l'exemple donné par la conférencière : le dialogue avec l'Union européenne est non seulement possible, mais efficace ; à nous, à vous, la parole !

Colette de Lichtervelde et Gabrielle Chabert

¹A titre d'exemple :

La Solidarité entre les générations: La Voie vers l'avenir recommande d'introduire la perspective en question dans une dizaine de secteurs clé, dont les politiques familiales, avec exemples à l'appui aux niveaux local, national et européen.

Introduction aux institutions européennes et aux processus décisionnels qui concernent les personnes âgées fournit une initiation remarquablement claire au fonctionnement de l'UE.

Comment promouvoir le bien vieillir en Europe offre un éventail fort utile d'instruments et programmes européens qui facilitent la mise en œuvre de projets, avec de nombreux exemples.

Le



**FORUM EUROPÉEN
DES FEMMES**

ASBL

a le plaisir de vous inviter

le mercredi 3 novembre 2010 à 18h15 précises

à une conférence-débat sur le thème

Lessons learned from Swedish family policies

Souvent présenté comme incontournable, le modèle scandinave peut soulever certaines questions à l'heure de le vivre au quotidien.
Jonas Himmelstrand confronte les politiques familiales suédoises à l'expérience du terrain.

avec Jonas Himmelstrand

membre du Conseil d'administration de l'association suédoise HARO et du Conseil consultatif du projet de l'UE Family Platform, auteur du livre *Following your heart – in the social utopia of Sweden*, et consultant en management

18h15 : Accueil, drink

18h30 précises : Conférence

19h15 : Questions-réponses

La conférence aura lieu en anglais

à la Librairie Orfeu,

rue du Taciturne 43, 1000 Bruxelles

Métro Maelbeek

Avec la collaboration de



RSVP avant le 28 octobre 2010

c.delichtervelde@forumeufemmes.eu

Colette de Lichtervelde : 0477/948612

Participation : 5€ (membres et étudiants) 7 € (non-membres)

Membership : 30€/an – possibilité d'inscription [en ligne](#) ou sur place

NOUS FAISONS ECHO

Travailler par objectifs, non par heures,
une nouvelle conception susceptible de révolutionner le monde du travail.

Le retour d'une femme dans le monde du travail à la suite d'une maternité est loin d'être chose facile et encore moins facilitée. Les mères travailleuses se retrouvent souvent dans des situations inextricables, car les horaires des enfants en bas âge s'accordent mal au traditionnel métro, boulot, dodo, et encore moins aux horaires neuf-six. Face à ce problème, l'organisme anglais de consultance et recherche en management [The Research Base](#) nous offre une étude passionnante.

Il résume et interprète une enquête réalisée auprès de 150 mères de jeunes enfants, expose les différentes causes du problème et propose des solutions sur le long comme sur le court terme.

Le travail est depuis toujours synonyme de rentabilité. Le fait d'ouvrir le monde du travail aux jeunes mères peut devenir une entreprise rentable : ces femmes dans la force de l'âge sont une source de personnel qualifié mal exploitée. Si leurs desiderata (flexibilité des horaires, travail à domicile, travail à temps partiel, etc.) peuvent paraître exigeants à l'employeur, le manque à gagner s'il y renonce n'est pas négligeable. S'y ajoute le fait que d'avoir un emploi stable et valorisant contribue au bon état psychique des hommes comme des femmes. Ces réformes ont donc une influence indirecte mais importante sur le bien-être de la famille et donc de la société en général.

Actuellement, la productivité de quelqu'un se calcule au nombre d'heures prestées. Du moins c'est sur cette base que sont calculés les salaires. Ne serait-il pas plus logique de rémunérer quelqu'un en fonction de ce qu'il produit plutôt qu'en fonction du nombre d'heures qu'il prendra à effectuer le travail deman-

dé? Cette formule est valable pour tous, homme comme femme. Elle permettrait d'accroître la motivation et, bien menée et encadrée, réduirait nettement les coûts de l'entreprise. De plus ce serait la solution rêvée pour augmenter la flexibilité des horaires car peu importe quand le travail est effectué, l'important est qu'il soit achevé. Nous pourrions donc imaginer des femmes s'accordant deux heures de pause pour aller rechercher leurs enfants à la crèche et qui poursuivent le travail après le dîner des enfants et ainsi de suite.



Néanmoins, un tel changement de mentalité ne peut se faire en quelques années. Dans un monde ancré dans ses vieilles habitudes, une réelle révolution des mœurs représente un combat à long terme. Dans l'immédiat, contentons-nous de porter notre réflexion sur les pour et les contre du travail à temps partiel d'une part, et celui du travail dit « partagé » d'autre part.

Bon nombre d'entreprises offrent d'ores et déjà à leurs employés la possibilité de réduire leurs heures de travail. Le passage vers un temps partiel s'accompagne logiquement d'une baisse de salaire mais va souvent de pair avec une baisse des responsabilités. En effet peu d'emplois à haute responsabilité sont accessibles à mi-temps et il est presque impossible de faire carrière en ne travaillant que 3 jours par semaine. Les travailleurs se trouvent ainsi du jour au lendemain sous-exploités, on leur refuse même l'accès aux formations et aux promotions. Il en résulte des frustrations, néfastes à l'ambiance de travail et donc à la motivation et à l'efficacité des employés. De plus les mi-temps ne sont souvent rien d'autres que des plein temps déguisés, le volume de travail étant simplement compressé en deux jours plutôt que cinq.

Une solution au problème est le principe du travail dit « partagé ». En comparaison avec le travail à temps partiel, ce n'est pas ici le nombre d'heures prestées qui est réduit mais bien le travail à effectuer qui est divisé entre deux, voire trois personnes. Chacun des intéressés se voit alors accorder la responsabilité de tâches bien précises, avec des objectifs bien déterminés, différents et indépendants les uns des autres. Ils sont donc chacun responsable de son propre travail, arrangent leurs horaires à leur convenance, sans être freinés par leurs collègues. Une fois le travail accompli, s'ouvre alors la possibilité à certains de se voir confier une tâche à plus grande responsabilité, ce qui leur permet de progresser dans leur carrière, même si une personne ayant partagé un projet avec eux s'avère moins compétente : l'avancement n'est aucunement lié à celui des éventuels collaborateurs. Les avantages de ce type d'organisation du travail sont donc multiples. Tout d'abord les entreprises bénéficient d'un double apport de compétences, d'idées et d'expériences professionnelles pour le prix d'un. Ensuite cela permet de mieux faire face aux pics irréguliers de travail car en cas de besoin, deux personnes plutôt qu'une peuvent pallier à l'augmentation de travail. Et en cas d'arrêt maladie

de n'importe quel membre du personnel, la continuité du travail restera assurée. De plus deux personnes travaillant 50% du temps, effectuent un travail plus important qu'une personne travaillant à plein temps.

Il est clair que les mentalités doivent évoluer. La tâche est ardue et la recherche pauvre dans le domaine. La richesse de cette étude repose cependant dans l'optimisme des auteurs, qui prennent le mal à la source et proposent des solutions alternatives concrètes et porteuses de promesses.

Stéphanie de Lannoy

Référence : « Tasks, Not Time »,

http://www.theresearchbase.com/The_Research_Base/Tasks_Not_Time.html.



SOUTENEZ LE FORUM EUROPEEN DES FEMMES

Ce que nous SOMMES :

- un carrefour d'information, d'échanges et de débat sur la place de la femme dans la famille, l'entreprise, la société
- un point de contact entre la citoyenne de l'Europe et les institutions européennes
- une a.s.b.l. (association sans but lucratif) dont les statuts ont été déposés à Bruxelles en 2004

Ce que nous VISIONS :

- une mise en valeur de la dignité et du rôle de la femme
- une réflexion sur son identité
- la recherche de solutions pour concilier famille et profession

Ce que nous OFFRONS :

- conférences et débats avec des personnalités variées (monde associatif, université, entreprise, Union Européenne etc.)
- études sur des questions de société concernant la femme
- partenariats avec d'autres associations européennes
- prises de position sur les enjeux débattus par les instances internationales

QUI nous sommes :

- un groupe de femmes unies autour d'un idéal commun
- provenant de divers pays d'Europe et du monde
- menant une intense carrière professionnelle et/ou mères au foyer
- qui n'ont pas nécessairement les mêmes conceptions religieuses ou politiques
- Mais qui partagent un regard commun sur l'essentiel de l'être humain.

Comment nous soutenir ?

Si vous appréciez notre travail et nos efforts ; si vous voulez soutenir notre initiative afin qu'elle puisse se développer, vous pouvez nous soutenir de plusieurs façons :

- en devenant **membre** adhérent : voir formulaire d'inscription sur <http://www.forum-europeen-des-femmes.eu/inscription/>
- en envoyant un don à notre compte **611-3240880-83**
- en offrant votre **collaboration** active ou ponctuelle.